



Animateurs :

- Sylvie BRUN - Directrice du service éducation - Ville de Niort
- Christèle MARIOTTE - Direction de l'Éducation - Ville de Niort
- Marie-Laure BOUYOUD - Direction de l'Éducation - Ville de Niort
- Bénédicte GABRIEL, Direction des vies participatives - Ville de Niort

Rapporteurs :

- Chris PATOISEAU, Direction de l'Éducation - Ville de Niort
- Yaël MARTINET - Direction de l'Éducation - Ville de Niort
- Sabine GALLERENT - Direction Générale - Ville de Niort
- Caroline ROCHEREUL, Direction de l'Éducation - Ville de Niort

Représentants de la ville de Niort

- Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de NIORT
- Madame Rose Marie NIETO, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation

Atelier : Organisation de la semaine

Composition du groupe :

4 enseignants
1 DDEN
20 parents d'élèves

Réflexions préalables :

- 1/ Partir de ce qui est bénéfique pour les enfants en fonction des meilleurs temps d'apprentissage.
- 2/ scénarii fermés sur des propositions de pauses méridiennes allongées et fermeture à 16h30 engendrant des difficultés pour répondre au questionnaire (parents et enseignants).
- 3/ Souhait d'un sondage enseignant avant la consultation (formulé par 1 parent).
- 4/ Des parents ont fait état de sondages menés auprès des parents au sein des écoles : une large majorité pour un maintien des horaires actuels.
- 5/ les communes pratiquant un après-midi libéré sont-elles été interrogées avant le sondage (parent) ⇒ non, a priori 1 seule commune dans le département.

La pause méridienne

Il y a un consensus assez large pour ne pas augmenter ce temps ainsi que sur les conditions difficiles d'encadrement.

L'importance de la formation des adultes a été soulevée unanimement, y compris des personnels de surveillance car ce moment concentre de vraies difficultés qui ont aussi un impact sur le scolaire, ce temps est un réel temps éducatif. Le taux d'encadrement 1 pour 25 a posé question.

90 % des enfants sont concernés par ce temps et il est donc nécessaire de proposer des activités de qualité par un personnel formé et en nombre suffisant. Néanmoins il faut aussi tenir compte du fait que les enfants ont besoin de jouer, de ne rien faire car ils sont beaucoup sollicités et ne pas tomber dans l'activisme.

La concertation entre les personnels du périscolaire et du scolaire est indispensable pour un travail cohérent mené en direction des enfants. Le travail de coopération est incontournable.

Certains ont interrogé les rythmes chrono biologiques pour savoir quels étaient les meilleurs temps d'apprentissages. Ils varient selon l'âge et sont à interroger sur une journée complète, (enseignant), le temps de sommeil étant prépondérant dans la capacité à entrer dans les apprentissages, qui de plus sont favorisé par le petit groupe. Une demande de réunions et d'information avec des professionnels de cette question a été formulée, de même que des échanges avec les enseignants et IEN.

Une Directrice de maternelle a reprécisé le fonctionnement de cette pause en maternelle. Elle s'est de plus positionnée comme le porte-parole de toutes les maternelles de Niort.

Les petites sections et moyennes sections font la sieste jusqu'à 14h30 ce qui laisse 0h30 aux enseignants pour prendre les grandes sections en petits groupes sur les apprentissages fondamentaux, notamment la pré-lecture.

On pourrait alors envisager des activités avant le repas pris à 12h30 pour les GS.

Un parent s'interroge sur le temps d'enseignement écourté pour les PS et MS du fait de la sieste, d'où sa proposition de repousser la sortie d'école à 16h30. Il précise aussi que certaines écoles écourtent le temps de sieste des MS pour les apprentissages.

Il a été rappelé que le travail mené en PS et MS se fait autour du vivre ensemble.

Un autre parent trouverait plus confortable une fin d'école à 16h30, trouvant les après-midi trop courts.

Il est cependant à noter que les après-midi sont plus courts du fait du retour de la classe le mercredi matin et que par ailleurs, suivant les dernières études sur les rythmes chronobiologiques de l'enfant, le temps de récréation de l'après-midi peut être supprimé.

Le goûter

Une idée de goûter collectif de 16h à 16h30 a été émise et un démarrage des activités à 16h30 pour permettre aux enfants une sortie de classe plus tranquille (tous les enseignants ne libèrent pas les enfants à 16h), un goûter également plus tranquille et une pause copains nécessaire avant une reprise d'activité demandant éventuellement de la concentration.

L'idée de la prise en charge de ce goûter par la collectivité a aussi été émise, avec bien évidemment une augmentation des tarifs de garderie. A cette occasion un parent d'élève d'A. AUBIGNE a présenté brièvement le projet de goûter équilibré initié par les parents sur cette école en partenariat avec les animateurs.

Cela nécessiterait aussi de revoir les horaires des études surveillées démarrant actuellement à 16h15 et plus globalement le découpage des temps du soir et de la tarification.

Le mercredi

Un souhait général a été fait de voir une garderie proposée après la sortie de la classe.

PISTES DE TRAVAIL DEGAGEES

1 – Pas d'allongement de la pause méridienne, travail à mener sur la qualité de la prise en charge, formation du personnel ; contenu des activités...

2 – Réflexion à mener sur le 16h-16h30 : avec organisation du goûter sur ce temps et démarrage des activités plus tard, et repenser le découpage des tranches et la tarification.

3 – Besoin d'informations et d'échanges réguliers ateliers sous ce format à renouveler, intervention de professionnels, échanges de pratiques, retours sur les idées et propositions émises.

Atelier : Activités périscolaires en élémentaire

Composition du groupe :

4 représentants d'associations
1 Référent périscolaire
2 DDEN
1 Enseignant
8 parents d'élèves

Encadrement : taux - qualification – formation

Le débat aborde les questions des nécessaires compétences, du recrutement et de la formation du personnel d'encadrement.

Le taux d'encadrement est également questionné, notamment pendant la pause méridienne.

Espaces : locaux -

Dans certaines écoles, il est regretté un manque d'espaces de repli en cas de pluie ou accessibles en libre activité.

Les parents sollicitent des moyens matériels et humains et proposent une mutualisation avec les espaces municipaux à proximité (Gymnase, salle des fêtes, ...)

Rythme de l'enfant :

Il est remarqué une certaine excitation des enfants dans la cour ainsi qu'un volume sonore trop élevé au restaurant scolaire.

Des parents rappellent qu'il est important de laisser les enfants « ne rien faire ». Il n'est pas indispensable de leur proposer systématiquement des activités.

Une réflexion est menée autour de la durée du temps méridien : Une partie du groupe propose d'allonger la pause méridienne pour développer les activités en petit groupe auprès d'un plus grand nombre d'enfants sous conditions d'un encadrement plus conséquent et d'espaces disponibles et laisser le temps aux enfants de déjeuner à leur rythme sans les bousculer en fin de service.

Pour l'autre partie, les 2h actuelles sont ressentie comme étant trop longues par les enfants (énervement – fatigue) et par les encadrants particulièrement les jours de pluie...

Activités :

Quels objectifs sont donnés à ces activités : occupationnel? Apprentissage scolaire? Éducatifs en collectivité et développement personnel?

Proposition : Intégrer des activités autour de la citoyenneté pour améliorer le vivre ensemble et rechercher la complémentarité avec les apprentissages scolaires.

Les représentants d'association trouvent que les activités sont plus facile à mener sur le temps méridien malgré une durée plus courte 3/4h que sur le soir (1h) car les enfants sont plus captifs. Il existe cependant des contraintes telles que la gestion des flux restauration en self (contrairement au service à table) qui perturbent les activités (début de l'activité retardée ou fin anticipé), difficulté à rassembler les enfants au sortir de classe ou du restaurant.

Il est apparu une appropriation et une application des règles de vie différentes suivant les écoles

Information sur le fonctionnement et les modalités d'inscription aux devoirs en autonomie et aux études surveillées.

Organisation – coordination – concertation :

Le débat porte sur le fait que les différentes activités périscolaires (gouter, études, ateliers) se chevauchent parfois. Il aborde également la question du roulement des inscriptions aux différents ateliers.

Enfin, concernant les règles de vie, il est émis le souhait de les voir formulées de façon positive et encourageante.

Proposition de créer un groupe de travail avec des parents d'élèves autour de la définition des objectifs

LES 3 PISTES DE TRAVAIL DEGAGEES

1/ Temps méridien : quelle place accordée aux activités périscolaires sur ce temps ? (rééquilibrage de l'offre d'atelier entre le soir et le midi – déclaration en ALSH).

2/ Niveau de ressources allouées aux temps périscolaires : moyens humains (qualification, formation, effectifs), patrimoine (préau et salles dans l'école – mutualisation d'espaces de proximité).

3/ Activités périscolaires : contenus (diversité, objectifs éducatifs,..), périmètre des règles à redéfinir, complémentarité avec l'école, organisation (gestion des flux, effectifs, tranche d'âge, ...).

Atelier : Activités périscolaires en maternelle

Composition du groupe :

5 Parents d'élèves
1 DDEN
1 enseignante (également parent d'élève)
1 ATSEM (également déléguée syndicale)
1 Coordonnatrice périscolaire

Après un éclaircissement portant sur la répartition des missions entre l'Education Nationale et la Ville, le débat a principalement porté sur les thèmes suivant :

Organisation

Certains parents auraient souhaité que les APS commencent dès la rentrée. En effet, après presque 2 ans de test, une organisation pérenne est espérée.

En janvier, au moment du changement d'organisation, la communication vers les familles (affichage) a été jugée insuffisante. Les animateurs viennent-ils à jours fixes ?

Sachant qu'il y a beaucoup d'enfants présents pendant la pause méridienne et que tous ne font pas la sieste, pourquoi ne pas organiser d'atelier à ce moment-là ? Réponse par l'enseignante : Ces temps sont occupés par les APC et les activités en décloisonnement.

On laisse les enfants choisir eux même de participer ou non aux ateliers mais certains enfants sont toujours partant et d'autre jamais. Or, les APS devraient bénéficier à tous.

Réponse de l'ATSEM présente : Les ATSEM connaissent bien les enfants et les accompagnent dans ce choix, les incitent aussi lorsque cela semble nécessaire.

Les parents souhaiteraient savoir quand leur enfant participe à un atelier.

Propositions :

- Tenir un registre indiquant quel enfant a participé à quelle activité, quel jour.
- Que l'ATSEM dise aux parents si l'enfant a participé à l'atelier.

Contenus pédagogiques

La réforme a-t-elle vraiment apporté du nouveau en termes de contenus :

- Y a-t-il eu une différence entre les contenus d'activités périscolaire avant et après septembre 2013 ?
- Y a-t-il une différence entre les activités faites en classe et celles faites en APS (lecture d'histoire, dessins, etc.) ?

Les parents ont l'impression que toutes ne font pas d'atelier, que certaines écoles font de la simple surveillance et mettent parfois les enfants devant un film.

Personnel Municipal

Le référent périscolaire présent sur l'élémentaire risque de devenir référent pour le groupe scolaire. Cela ne va-t-il pas faire trop pour une seule personne ?

Réponse de la coordonnatrice : le rôle du référent relève de l'organisation et du management. Il ne sera pas en situation d'animation. Remarques sur l'importance des amplitudes de travail du personnel municipal (Animateurs et ATSEM).

Tarifcation : l'horaire de fin de la première période est identique en élémentaire et en maternelle (17h15). De plus, il n'est pas possible de récupérer l'enfant avant la fin de l'activité. Des parents ayant des enfants en maternelle et en élémentaire, souhaiteraient l'instauration d'un peu de souplesse afin de ne pas avoir à payer la deuxième heure.

PISTES DE TRAVAIL DEGAGEES

- 1/ Améliorer la communication vers les familles.
- 2/ Réfléchir au mode de participation aux ateliers (adulte incitateur, registre, inscription?, etc.)
- 3/ Comment faire participer le plus grand nombre.

Atelier : Information et communication

Composition du groupe :

7 parents d'élèves
1 enseignante

Les APS en maternelle :

Les parents sont en demande d'une plus grande information.

Les panneaux d'affichage :

Ils ne sont pas toujours visibles ou au bon endroit. De plus, ils comportent souvent trop d'informations.

Le scolaire et le périscolaire :

La concertation entre les personnels du périscolaire et du scolaire est indispensable.
Les familles ne font pas nécessairement la distinction entre les temps scolaires et les temps périscolaires.

Les réunions de rentrée :

Elles sont parfois trop cloisonnées, notamment en maternelle.

L'information et la communication existantes :

La communication existante utilise un grand nombre de vecteurs (affichage, mots dans les cahiers, site internet, guide de rentrée, etc.) dans l'objectif de toucher le plus grand nombre.
Les familles en ont connaissance mais sont en attente d'information concrète plus ciblée.
L'information générale (ex : guide de rentrée) est jugée trop institutionnelle.

Propositions

- Améliorer la visibilité des panneaux d'affichage.
- Comment toucher plus de parents ? Jouer sur la convivialité (café, apéro) pour les attirer aux réunions.
- Le trombinoscope est une idée à retenir et à diffuser dans toutes les écoles.
- Les parents demandent des infos aussi sur les sorties et interventions sur le temps scolaire.
- Développer des sites par école ? APE ? Référent ?
- Demander aux agents municipaux de participer aux réunions de rentrée
- Renforcer le lien entre le scolaire et le périscolaire => harmonisation des pratiques.
- Appliquer un code couleur (ex : papier rouge quand il s'agit d'une grève).
- Ce qui fonctionne le mieux, c'est le petit mot dans le cahier de liaison.
- Améliorer la gestion des affichages : ne pas trop en mettre, enlever les informations obsolètes.

LES 3 PISTES DE TRAVAIL DEGAGEES

1/ Améliorer la visibilité entre les temps scolaires et périscolaires (ex : trombinoscope des personnes présentes sur l'école, participation des agents municipaux aux réunions de rentrée).

2/ Une information orale et/ou visuelle simple et concrète (ex : Mots dans le cahier plutôt qu'affichage, affichage avec un code couleur, participation du personnel municipal sur son temps de travail aux réunions en début d'année).

3/ Concernant l'information des APS en maternelle, souhait d'une information plus précise et personnalisée (que fait mon enfant ? avec qui ?).